

millions de livres, on obtient un montant exorbitant, soit 74 millions de dollars. Le gouvernement se voit donc dans l'obligation d'intervenir et d'augmenter le prélèvement à l'exportation sur le lait industriel. Depuis le 1^{er} juillet, ce dernier est de 90c. les 100 livres. Cette augmentation, bien qu'elle soit fortement critiquée, est nécessaire pour assurer le maintien des ventes de poudre de lait écrémé aux prix mondiaux courants. Je m'explique. Il était tout à fait justifié de notre part d'annoncer un prix d'objectif lorsque le prix mondial est normal. Ce prix, en avril, rendait la concurrence encore possible, avec les prélèvements qu'on avait alors. Malheureusement, la situation a changé radicalement, et ce n'est pas le gouvernement canadien qui en est responsable. Vous savez que l'exportation intéresse grandement notre ministère. Nous nous sommes toujours efforcés de trouver de nouveaux marchés pour les produits canadiens. La situation actuelle nous laisse peu d'alternatives.

Nous avons déjà considéré les effets que produira un financement par le gouvernement, mais ce financement créerait beaucoup plus de problèmes qu'il n'en résoudrait. Les producteurs se sont déjà engagés à l'égard du Canada à payer les frais d'exportation conformément au programme de gestion des approvisionnements, selon l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Toute intervention du gouvernement pourrait être néfaste et ne ferait que nuire aux producteurs.

Tout cela explique pourquoi nous devons prélever la somme nécessaire au niveau de la production. Soyez assurés que nous essayons de trouver de meilleurs moyens pour résoudre ce problème. A cet effet, nous avons reçu des propositions de la part des producteurs de lait industriel. Nous voudrions protéger les producteurs canadiens des fluctuations du marché international et nous étudions en détail toutes les propositions qui nous seront faites.

Examinons maintenant la question de la diminution du nombre de producteurs. Un des objectifs de la politique est d'assurer des approvisionnements suffisants pour répondre aux besoins de la consommation canadienne. Cet objectif, l'atteindrons-nous? Nécessairement, avec plus de producteurs. Déjà, nous avons noté une tendance à la hausse de la production au cours des derniers mois. La seule façon de comprendre la diminution du nombre de producteurs est de s'en rapporter aux chiffres. Il est vrai que le nombre de producteurs a baissé au cours des 10 dernières années, mais il ne faut pas sauter aux conclusions trop rapidement.

En effet, on note une augmentation appréciable des nouveaux arrivants. En 1971-1972, 1,500 jeunes entraient en agriculture, et 1,600 fils d'agriculteurs prenaient la relève. En 1974-1975, le nombre de débutants se chiffre à 3,000, soit au double de ce qu'il était il y a trois ans, et 1,900 assureraient la relève du père. Ces chiffres, on en conviendra avec moi, sont éloquentes. En trois ans, le nombre de débutants a doublé. L'intérêt accru des jeunes pour l'agriculture n'est-il pas un gage d'assurance pour l'avenir? Il ne faut pas oublier que la baisse du nombre total des producteurs est en grande partie attribuable à l'âge. Même à certains moments, lorsque le prix du lait était très favorable, le nombre des producteurs continuait d'accuser une diminution. Maintenant, il faudrait faire le point.

Si le nombre des producteurs diminue, comment se fait-il que les approvisionnements demeurent à peu près les mêmes? La réponse est simple: Les producteurs sont de plus en plus efficaces. La moyenne de livraison de lait

Lait industriel

industriel était de 150,000 livres par producteur en 1971-1972. Aujourd'hui, elle se situe aux environs de 175,000 livres. Encore ici, les chiffres parlent d'eux-mêmes.

C'est dans l'intérêt de tous qu'il y a lieu d'encourager une augmentation du nombre de livraisons par producteur. C'est un moyen d'accroître la rentabilité et l'efficacité de l'entreprise. Une étude faite en 1971 au sujet de la production du lait de transformation en Ontario et au Québec l'a démontré. Il apparaît que les coûts de production pour les agriculteurs qui ont des vaches donnant en moyenne de 6,000 à 8,000 livres de lait sont presque le double de ceux qui ont des vaches qui donnent de 8,000 à 11,000 livres de lait.

Des changements se produisent actuellement dans le sens d'une évolution, et c'est bon signe. La diminution du nombre de producteurs se traduit par une expansion des entreprises. Par exemple, en 1966-1967, 61 p. 100 des agriculteurs du Canada produisaient moins de 100,000 livres de lait par année, et 2.6 en fournissaient au-delà de 300,000 livres. Au cours de la campagne laitière de 1974-1975, seulement 31 p. 100 ont produit moins de 100,000 livres de lait, et jusqu'à 14 p. 100 en ont produit plus de 300,000 livres.

● (1640)

Je suis certain qu'il n'est pas nécessaire d'insister davantage, ces chiffres sont très significatifs. C'est l'avenir qui dévoilera la suite. Le gouvernement fait tout en son pouvoir pour offrir un revenu intéressant qui puisse encourager les jeunes à se lancer en agriculture. Nous offrons non seulement des subventions et des formules de rajustement, mais aussi des programmes d'amélioration qui ont déjà donné aux producteurs canadiens la réputation qu'ils méritent. L'expansion des fermes laitières ne s'est pas faite toute seule, ni du jour au lendemain. On a consacré entre autres 3.5 millions au programme de contrôle laitier, et c'est un programme dont le Canada peut être fier. Depuis 1960, la production annuelle par vache s'est accrue de 300 livres par année. Le gouvernement entre pour beaucoup dans cette augmentation. Il a encouragé l'amélioration génétique des troupeaux laitiers, notamment l'utilisation de l'insémination artificielle, le choix justicieux de taureaux, la modernisation des fermes laitières, et la bonne gestion des fermes. Les producteurs bénéficient de services gratuits qui leur permettent d'augmenter leur efficacité. Je crois que cette nouvelle politique replacera l'industrie sur la bonne voie et que les prochaines années apporteront aux producteurs et aux transformateurs une période de stabilité et d'expansion.

Qu'on me comprenne bien. Je ne prétends pas que la nouvelle politique résoudra tous les problèmes de l'industrie laitière. Une politique ne peut que fournir un cadre permettant au producteur d'avancer et de trouver lui-même les solutions à ses problèmes de production et de commercialisation. Le gouvernement s'est engagé depuis longtemps à élaborer une politique laitière globale et à long terme. Il s'est acquitté entièrement de sa tâche. Il n'en tient maintenant qu'à l'industrie d'assumer ses responsabilités et de contribuer au succès de la politique laitière.

Monsieur le président, je me devais de faire cette mise au point sur cette motion.

M. Roch La Salle (Joliette): Monsieur le président, je voudrais au début de mes remarques féliciter d'abord le motionnaire, compte tenu de la situation que nous con-